



d'avoir à former la personne et pour avoir quelqu'un d'opérationnel immédiatement

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre mission ?
La recherche de l'information et le sentiment de participer à l'écriture de l'Histoire.

Quels en sont les principaux inconvénients ?
Le sentiment d'être considéré uniquement comme un centre de coût. Le service documentation est souvent le premier service à « sauter » en cas de crise économique d'une entreprise.

Quels conseils voudriez-vous donner à un jeune qui voudrait faire ce métier ?

- Faire des stages dans plusieurs entités économiques afin d'expérimenter des contextes différents : dans une administration publique, dans des entreprises privées nationales et/ou internationales, industrielles et/ou de services)
- Ne pas hésiter à aller aux salons professionnels pour se tenir au courant des nouveautés, des acteurs...
- Parfaire sa connaissance des langues
- Ne pas hésiter à „tâter“ des logiciels informatiques
- Ne pas se contenter des bouquins



Les professions liées

Le chargé de veille

Le rôle du chargé de veille ou du veilleur est d'informer les décideurs d'une entreprise sur l'évolution de son environnement. C'est une profession entre la documentation et le renseignement. Il peut s'agir de veille concurrentielle - on surveille les entreprises concurrentes-, de veille technologique - on surveille l'évolution des technologies dans le domaine de l'entreprise- ou de veille économique. Le chargé de veille doit rassembler, gérer et exploiter tous les documents possibles dans les limites de la légalité : presse, bases de données, colloques, rapports, thèses, petites annonces, ...afin de rédiger des notes de synthèses qui alerteront les décideurs.

Ce métier exige une excellente maîtrise des nouvelles technologies car beaucoup de renseignements sont à dénicher dans le « web invisible » et une bonne connaissance du milieu professionnel. La veille offre néanmoins de plus en plus de débouchés.

Centre de Recherche Public Henri Tudor



Séverine Perbal,
Chargée de veille auprès
du Centre de Recherche Public Henri Tudor à
Esch-sur-Alzette, Technoport Schlassgoart

www.technoport.lu

Pôle d'excellence en matière de veille et de gestion de l'information, à l'écoute et au service des entreprises, le Centre de Veille Technologique du Centre de Recherche Public Henri Tudor occupe neuf spécialistes de l'information. Tous ont une formation de base scientifique ou d'ingénieur avec une spécialisation dans le domaine de l'information.

Séverine Perbal décroche son contrat suite au stage de DESS réalisé au CVT. Après une maîtrise en électronique à l'Université de Nancy, elle complète sa formation scientifique par un diplôme en veille en suivant le DESS IST-IE (diplôme d'études supérieures spécialisées en Information Scientifique Technique et Intelligence Economique).



Ce DESS forme des spécialistes de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information scientifique et technique. Les «Veilleurs» ou «Chargés de veille» sont des professionnels capables d'assurer l'interface entre les spécialistes d'un domaine (écologistes, biologistes, électroniciens...) et le monde de l'information. Les enseignements sont variés. On suit aussi bien des cours de techniques documentaires (interrogation de bases de données, apprentissage de logiciels documentaires) pour apprendre à rechercher et à gérer l'information, que d'informatique générale (html, javascript) pour développer des sites Internet et diffuser les résultats de nos recherches et bien sûr des cours de veille (veille technologique, veille collective) pour optimiser la chaîne de traitement de l'information (recherche, analyse, diffusion). Les différents projets réalisés au cours de la formation sont des cas très concrets d'études élaborées le plus souvent pour des entreprises.

Le CVT réalise des rapports scientifiques ou techniques pour les partenaires ou les clients. Il s'agit par exemple de présenter «l'état de l'art d'une technologie», c'est à dire de trouver ce qui existe actuellement dans un domaine particulier.

Le CVT propose par ailleurs des formations pour initier les ingénieurs, et les chercheurs des entreprises luxembourgeoises au domaine de la veille et leur apprendre à mieux gérer l'information scientifique, technique et normative. Une autre activité consiste à développer des services spécifiques, tel que par exemple la mise en place d'un système de veille dans l'entreprise.

Les entreprises doivent faire face à l'heure actuelle à de gros changements dans le domaine de la gestion des informations. Elles disposent aujourd'hui de gros volumes d'informations, qui se présentent sous de nombreuses formes (revues papier, rapports techniques, publications scientifiques, documents électroniques trouvés sur Internet, etc.).

Or, afin de pouvoir prendre les bonnes décisions dans un environnement de plus en plus complexe,

l'entreprise a besoin d'une information ciblée et immédiatement disponible. Pour cela, elle doit mettre en place des systèmes d'information adaptés et évolutifs afin de toujours surveiller l'environnement interne et externe de l'entreprise.

L'objectif du CVT est donc de sensibiliser les entreprises sur la nécessité d'une meilleure gestion de l'information, afin de découvrir de nouvelles opportunités (commerciales, de partenariat) et de limiter les risques (financiers, concurrentiels...).

Le métier de «Chargé de veille» quant à lui est en constante évolution.

Les sources d'information par exemple changent rapidement, à l'image de l'évolution d'Internet. Le veilleur doit donc se tenir constamment informé sur les dernières nouveautés aussi bien sur les sources d'information, que sur les outils de recherche, d'analyse et de diffusion de l'information.

C'est un métier très enrichissant. On est tout le temps en contact avec des gens intéressants, des patrons d'entreprise, des chercheurs, des inventeurs... Bien entendu il faut être en mesure de travailler sur des sujets très différents et être capable de réaliser des services adaptés pour chacun. Il faut donc toujours innover et améliorer ses produits! Le métier ne risque pas d'être lassant! Le chargé de veille doit avoir une très bonne connaissance du milieu professionnel, avoir une excellente capacité rédactionnelle et un bon esprit de synthèse.

Le message de Séverine Perbal aux jeunes veilleurs en herbe est le suivant : on peut déjà aborder le métier en s'inscrivant dans des groupes de discussion spécifiques par exemple le groupe «Veille», première mailing-list consacrée aux thématiques de la veille (<http://fr.groups.yahoo.com/group/veille/>).

Il est aussi important de réaliser des stages en entreprise tout au long du cursus universitaire pour mieux se rendre compte du métier et des différentes fonctions qu'il est possible d'exercer.

Le consultant en organisation de systèmes d'information documentaire

Le consultant conseille les entreprises, dans le champ de l'information documentaire, sur les aspects suivants : achats, technologies de l'information, organisation, stratégie et management, marketing, gestion, ressources humaines, surveillance du cadre juridique, communication et animation.

Il établit les études préalables, le cahier des charges, la mise en place et le suivi. Son action peut se limiter à l'une de ces compétences.

Le consultant exerce à titre indépendant, dans un cabinet de conseil ou en interne.

Le travail est un travail d'équipe qui requiert des aptitudes relationnelles adéquates (ouverture d'esprit, flexibilité, sens de l'écoute et capacité à jouer un rôle de leader d'équipe).

